Société de Prévoyance Mutualiste

Assurance décès des employés de la Banque de France

Paris, le 7 mars 2017

Madame, Monsieur, cher(e) Administrateur(trice),

Le prochain Conseil d'Administration de la S.P.M se tiendra le jeudi 22 mars 2018 à partir de **9h00** dans les locaux de la Banque de France 9 rue du Colonel Driant, salle de réunion n° 1, 75001 Paris.

Ordre du jour

1. Approbation du PV du Conseil du 19 octobre 2017,

2. Comptes 2017 :
   a. Présentation par In Extenso Deloitte,
   b. Information sur les travaux du Commissaire aux Comptes,
   c. Arrêté des comptes 2017 par le Conseil,
   d. Proposition de résolution sur l'affectation du résultat à proposer à la prochaine Assemblée Générale,
   e. Intervention du Trésorier Général.

3. Commissariat aux comptes.
   a. Présentation du Cabinet Albouy Associés Consultants
   b. Validation par le Conseil.

4. Comité d'Audit :
   a. Rapport 2017
   b. Rapport sur le contrôle interne du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme
   c. Déclaration CNIL faite sur la gestion des contrats des adhérents.

5. Modifications à apporter aux statuts et règlement mutualiste présentés à la plus prochaine assemblée Générale,
   a. Hausse des cotisations et/ou baisse de la subvention.
   b. Proposition de délégation au Conseil d'administration de décider des « Montants des cotisations et prestations ».

6. Points sur activités de la SPM :
   a. Préparation pour le Site internet,
   b. Point sur l'externalisation des pensions,
   c. Mise à jour du Guide des Volontés

Tournez la page S.V.P

Société de Prévoyance Mutualiste, mutuelle du livre II du code de la mutualité
RNM 391 396 397 - Agrément 09-2003 - Code APE : 6512 Z
Siège social : 80-1655 39, rue Croix des Petits Champs - 75001 Paris
Adresse courrier : Société de Prévoyance Mutualiste, 80-1655 75049 PARIS cedex 01
Tél. 01 42 92 30 35 - Fax 01 42 92 60 81 - e-mail : spm@banque-france.fr - www.spmbdf.com

7. Préparation et date de l'Assemblée Générale 2017 (date à définir en conseil) :
   a. liste des candidats aux postes d'Administrateurs
   b. Evolution du conseil (limite d'âge et parité) dans les toutes prochaines années,
   c. Formation des administrateurs,
   d. Impact de l'instruction de l'ACPR de juin 2017,
   e. proposition des questions et de la date de l'Assemblée Générale.

8. Questions diverses.

Nous vous rappelons que les personnes indisponibles ont la possibilité de donner mandat à l'Administrateur de leur choix, sachant qu'un administrateur présent ne peut avoir plus d'un mandat.
Vu l'appel à la grève de la SNCF pour le 22 mars, merci d'anticiper et de prévoir un mandat au cas où.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Cher(e) Administrateur(trice) à l'expression de mes sentiments respectueux et mutualistes.
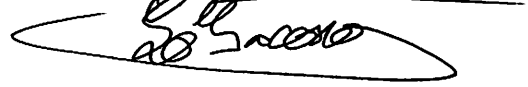
Le Président,
Yves LO IACONO